

# REGLEMENT PARTICULIER

## 36<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DE LA LURONNE

### 3/4 JUIN 2011

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

#### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	lundi 18 AVRIL 2011
Ouverture des engagements :	lundi 18 AVRIL 2011
Clôture des engagements :	lundi 23 MAI 2011
Parution du road-book :	dimanche 29 MAI 2011
Dates et heures des reconnaissances :	dimanche 29 MAI 2011 de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 21h00, jeudi 2 JUIN 2011 et vendredi 3 JUIN 2011 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Vérification des documents et des voitures :	vendredi 3 JUIN 2011 de 16h00 à 20h45
Heure de mise en place du parc de départ :	vendredi 3 JUIN 2011 à 16h00
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs :	vendredi 3 JUIN 2011 à 20h00
Publication des équipages admis au départ, heures et ordre de départ de l'étape :	vendredi 3 JUIN 2011 à 21h00, parc fermé de départ
Briefing des pilotes prioritaires :	samedi 4 JUIN 2011 à 7h40
Lieu : Parc fermé Zone de la Saline à Lure, parking de la Communauté de Communes du Pays de LURE.	
Départ du 1 <sup>er</sup> concurrent :	samedi 4 JUIN 2011 à 9h00 du parc fermé Communauté de Communes du Pays de LURE, Zone de la Saline à LURE
Publication des résultats partiels:	samedi 4 JUIN 2011 au parc de regroupement, Zone de la Saline à LURE
Arrivée du 1 <sup>er</sup> concurrent :	samedi 4 JUIN 2011 à 18h09 Parc fermé Zone de la Saline à LURE, CCPL à LURE
Vérification finale :	garage Dormoy, Ford à LURE
Publication des résultats du rallye/	samedi 4 JUIN 2011, 30 minutes après l'entrée en Parc fermé du dernier concurrent, Zone de la Saline à Lure, Communauté de Communes du Pays de LURE
Remise des prix :	Samedi 4 JUIN 2011 à 22h15 à la CCPL à LURE

Les concurrents du 36<sup>ème</sup> Rallye National de La Luronne précéderont le 1<sup>er</sup> Rallye VHC de La Luronne et le 1<sup>er</sup> Rallye Classic de La Luronne.

#### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'association Sportive Automobile LURONNE organise les 3 et 4 JUIN 2011 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours de la Communauté de communes du Pays de Lure (CCPL) et de la Commune de Lure, sous le patronage du Conseil Général de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, le

36<sup>ème</sup> Rallye National de la LURONNE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro 131 en date du 03/05/2011

##### **Comité d'Organisation**

Président :	Mr Jean-Pierre SIMON
Membres :	Comité de l'ASA LURONNE
Secrétariat du Rallye :	ASA LURONNE,
Adresse :	1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE
Téléphone / Fax :	03.84.75.78.42 / 09.71.70.68.60
Permanence du Rallye vendredi 3 JUIN et samedi 4 JUIN 2011:	Communauté de Communes du Pays de Lure, Zone de la Saline 70200 LURE, Tél 06.30.74.27.83
Organisateur technique, Nom :	ASA LURONNE
Adresse :	1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE

## 1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :		
Président du collège :	Mr Denis DUROC	licence n° 0405/147050
Membres du collège :	Mr Claude PETOT	licence n° 0409/3614
	Mr Michel PISSARD	licence n° 0409/29181
Directeur de Course :	Mr Jean-Charles BIDAL	licence n° 0305/1625
Directeurs de Course Adjoint :	Mr Daniel BLANQUIN	licence n° 0308/1941
	Mr Gérard FINQUEL	licence n° 0405/1913
	Mr Hubert BENOIT	licence n° 0411/3617
	Mr Thierry COURANT	licence n° 0409/16140
Médecin Chef :	Docteur Eliane BRETL	
Commissaires Techniques responsable:	Mr Claude CUENOT	licence n° 0405/4454
	Mr Jean-Louis REVERCHON	licence n° 0409/6835
	Mr André LALLEMAND	licence n° 0411/55989
Chargés des relations avec les concurrents :	Mme Monique FRANCE	licence n° 0409/29181
	M	
Chargés des relations avec la presse :	Mr Pascal ROY	licence n° 0409/6829
Chronométrage :	Mme Michèle HOLLEY	licence n° 0409/9463
	Mme Martine EME-REVERCHON	licence n° 0409/14505

## 1.2P. ELIGIBILITE

Le 36<sup>ème</sup> rallye national de la LURONNE compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2011 - 2<sup>ème</sup> division - coef 3
- Le Challenge des rallyes 2011 du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
- Le Challenge ASA LURONNE 2011
- Le Challenge PIRELLI
- Le Challenge VED 2011
- Le Challenge STPI PRE SERROUX 2011

## 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront une confirmation d'engagement par mail si une adresse lisible est indiquée sur le bulletin d'engagement, sinon la liste des engagés ainsi que les heures de convocations seront mises en ligne sur le site de l'ASA Luronne à partir de jeudi 26 mai pour les vérifications administratives qui auront lieu le : vendredi 3 juin 2011 de 16h15 à 20h45 à la Communauté de Communes du Pays de Lure, Zone de la Saline à LURE.

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 03 juin 2011 de 16h00 à 20h30 à la Communauté de Communes du Pays de Lure, Zone de la Saline à Lure.

Les vérifications finales seront effectuées : au garage DORMOY, Ford à LURE.

Taux horaire de la main d'œuvre : 45€ TTC

L'heure de convocation est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 36<sup>ème</sup> rallye de la LURONNE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 23 mai 2011.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum.(+ 30 VHC + 10 Classic)

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs	avant le 15 MAI	après le 15 MAI
Pilote ou copilote membre ASA LURONNE	420 €	520 €
Pilote et copilote membre ASA LURONNE	380 €	520 €
Pilote membre d'une autre ASA	450 €	520 €
sans la publicité facultative des organisateurs :	1040 €	1040 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

**3.3P. ORDRE DE DEPART**

**3.1.5P.** Pour la 1ère étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.(ordre de départ : Rallye moderne, Rallye VHC, Rallye Classic)

**3.3.2P.** L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :

- Série 1 : Pilotes classés par la FIA (priorité A)
  - Série 2 : Pilotes classés par la FIA (priorité B)
  - Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)
  - Série 4 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité B)
  - Série 5 : Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents (limités à une dizaine environ)
  - Série 6 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes : A8W,A7S, A7K, A8, R3, GT10, N4, A6K, R2, A7, F214, Z, N3, GT9, A6, A5K, F213, A5, N2, F212, R1, N1, F211
- Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures) ainsi que du classement des pilotes dans les divers championnats, coupes ou trophées.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

**4.P** *Répartition des groupes et classes :*  
**Voir tableau réglementation générale FFSA.**

**4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans les rues de la zone de la Saline à Lure pendant toute la durée de l'épreuve. Suivant plan distribué dans le Road-Book.

**4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces**

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

**6.1P. DESCRIPTION**

Le 36<sup>ème</sup> Rallye de la LURONNE représente un parcours de 234 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 98,7 km.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1-3-5 : Les Milles Etangs..... 18,3 km x 3
- ES 2-4-6 : Les Vosges Saônoises..... 14,9 km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

**6.2P. RECONNAISSANCES**

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le dimanche 29 MAI 2011 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 21h00 ainsi que le jeudi 2 et le vendredi 3 JUIN 2011 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.  
Le nombre total de passage est limité à 3.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble jaune
- Chef de poste : chasuble orange

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

a) Prix en espèces :

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
SCRATCH	1000€	600€	400€	
GROUPES	320€	200€	120€	
CLASSES				
+ de 10 partants	460€	210€	120€	80€
5 à 9 partants	460€	160€	80€	
1 à 4 partants	460€			
EQUIPAGE 100% FEMININ	460€	Moins de 3 partants 50%		

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, FRC, R, GT de Série, Z.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) - Autres récompenses :

**TROPHEE FRANCOIS GRANDJEAN:** Un trophée sera remis au pilote ayant remporté le plus grand nombre de temps scratch sur les 6 épreuves chronométrées.

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le copilote de chaque équipage vainqueur de classe recevra une coupe.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort ( coupes ) .

La remise des prix se déroulera le samedi 04 juin 2011 à Lure à 22h15. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT  
DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :**

**[www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr)**